



Insulte sexiste au lycée

Par **Romelie**, le **10/04/2015** à **23:54**

Bonjour , je m'appelle aurélie et hier au lycée un garçon trouvant ma jupe trop courte a dis que les filles comme moi méritait des bifles (la bifle est une gifle mais avec le sexe de l'homme dans la tête de quelqu'un)rnJ'ai trouver ça très vexant et humiliant surtout que le garçon l'a dit devant ses amis dans le but de les faire rire et de se moquer de moi. De plus il m'a humilié en tant que femme. Je lai vecu comme si il avait dis que les femmes comme moi ne merite pas le respect mais plutot une gifle donner par un sexe masculin dans le visage. cest une reel degradation de ma personne . Le lycée pourtant ne l'a pas sanctionné donc j'aimerais savoir si je peux porter plainte et a quel titre.

Par **moisse**, le **11/04/2015** à **09:30**

Bonjour,rnVous ne pouvez guère porter plainte, sans témoignage de tiers pour vous assister. Vous ne pouvez qu'écrire au proviseur de l'établissement pour signaler le comportement de cet élève.rnVous pouvez aussi faire preuve de répartie en vous moquant de l'outil désigné ou cracher par terre ou que sais-je encore.rnCela fait malheureusement partie de ces incivilités qu'il est quasiment impossible de combattre juridiquement.

Par **Romelie**, le **12/04/2015** à **22:37**

Merci beaucoup pour votre réponse.